

**CONDUCTEUR**

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom : [REDACTED]

Prénom : [REDACTED]

N° : [REDACTED] Rue : [REDACTED]

Code postal : [REDACTED] Ville : [REDACTED]

Tél. fixe : [REDACTED] Tél. portable : [REDACTED]

Mail : [REDACTED]

Date de naissance : [REDACTED] Profession : [REDACTED]

Personne à prévenir : [REDACTED] Tél. : [REDACTED]

Cadre réservé au club

Date d'adhésion : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

Cotisation :

**CHIEN**

Nom : [REDACTED] Race : [REDACTED]

Affixe : [REDACTED]

Date de naissance : [REDACTED] Robe : [REDACTED]  Mâle  Femelle

N° d'identification : [REDACTED] N° L.O.F. : [REDACTED]

Vaccination : [REDACTED]

N° Contrat Assurance R.C. : [REDACTED] Compagnie : [REDACTED]

Agence (Nom courtier et adresse) : [REDACTED]

**Pour les chiens de 1ère et 2ème catégorie :** Date de déclaration en mairie : [REDACTED]

N° Contrat Assu.spécifique : [REDACTED] Compagnie : [REDACTED]

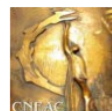
Agence (Nom courtier et adresse) : [REDACTED]

Je reconnais avoir été informé des risques que peuvent comporter les séances d'éducation en groupe et certifie être couvert par mon assurance pour les dommages matériels et, (ou) physiques que mon chien ou moi même pourrions subir ou occasionner. Je reconnais également avoir reçu un règlement intérieur du club, en avoir pris connaissance et en accepter les termes.

Fait à [REDACTED], Le [REDACTED] Signature : [REDACTED]

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier :**

- La présente fiche dûment complétée et signée
- 1 enveloppe timbrée à votre nom et adresse
- Votre règlement (chèque bancaire ou espèces)
- Attestation assurance RC
- Copie du carnet de vaccination
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Copie Pédigrée ou Certificat de naissance (Chiens LOF)
- Copie de la carte d'identification ou de tatouage
- Copie déclaration en mairie chiens de Cat. 1 ou 2
- Attestation Assurance R.C. ou spécifique chiens de Cat. 1 ou 2



Le club : C'est une association à but non lucratif, régie par la loi 1901.  
Il est composé d'adhérents et géré par un conseil (minimum de 9 membres élus par moitié lors de l'assemblée générale annuelle). Le Bureau est élu parmi les membres du conseil.  
*Tous les membres du Conseil et tous les moniteurs sont des bénévoles, animés d'une même passion : **Le chien***

Les buts du Club : Développer l'amour du chien en favorisant la compétition, car un chien au travail est un chien heureux  
Renseignements généraux concernant la cynophilie officielle.  
Conseils et éducation aux débutants  
Préparation aux concours de RING, et d'AGILITY.

Les disciplines pratiquées : **EDUCATION** Responsable : **Mlle Séverine GATINET**  
**RING** Responsable : **M. Jean-Claude BESSON**  
**AGILITY** Responsable : **Mlle Emilie MATHIEU**

Les séances d'éducation : Les cours d'éducation ont lieu tous les dimanches matins (sauf jours fériés ou concours)  
***Pour les débutants, cours de 9h30 à 10h30, et pour les confirmés cours de 10h30 à 11h30.***

Pour le bon déroulement de ceux-ci, il est demandé de :

- respecter les horaires,
- détendre son chien dans l'un des 2 champs jouxtant le club,
- posséder le matériel nécessaire à l'éducation  
**(collier chaîne étrangleur, laisse de 2m, récompense ....)**

Les membres mineurs, doivent fournir une autorisation parentale, ainsi qu'un certificat médicale. Ils n'ont pas pouvoir de vote lors des assemblées générales.

Sur le terrain, **le moniteur est seul à diriger son cours.**

Nous ne tolérerons aucun manque de respect, ni insulte, sous peine d'un avertissement, voire la radiation du club.  
Nous vous rappelons que tous les moniteurs sont des bénévoles, qui prennent sur leur temps libre, pour vous faire profiter de leurs compétences, dans la bonne humeur. **Donc le minimum, est de faire preuve de courtoisie et de respect.**

Tout adhérent doit respecter le matériel mis à sa disposition et de participer aux travaux d'entretien du terrain et des locaux.

En dehors des heures d'entraînement, l'accès aux terrains est interdit sans la présence d'un moniteur ou d'un responsable du club.

Tout litige sera réglé par la Présidente, éventuellement par le Comité. En cas de problème grave, la Présidente peut prendre la décision de radier l'adhérent du club avec effet immédiat, et sans remboursement de sa cotisation.

Vos obligations : Tous les chiens doivent être vaccinés, identifiés (tatouage ou puce électronique) et assurés.

Une assurance spécifique sera exigée, pour les chiens du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories (Pittbull /Amstaff /Rottweiller, etc ...) et copie de l'inscription en mairie.

Pour toutes les autres catégories de chiens, l'assurance responsabilité civile sera suffisante. Lors de votre inscription une copie de votre attestation d'assurance sera exigée. En effet, les cours en groupe peuvent comporter certains risques pour votre chien ou vous même.  
Il vous incombe donc de vérifier que votre contrat vous protège des risques encourus au sein du club.

Dans l'enceinte du club, tous les chiens doivent être tenus en laisse, et rester sous la surveillance de leur maître.  
**Il est formellement interdit d'attacher son chien sur le terrain et de s'absenter pour quelques raisons que ce soit.**

Les chiennes en chaleur sont exclues du terrain pendant toute la durée des chaleurs. Il en est de même avec tout animal malade.

Les concours : L'accès aux entraînements RING ou AGILITY, est possible sur avis des responsables de chaque discipline.

La participation aux concours implique une présence assidue aux entraînements et les inscriptions doivent être acceptées et signées de la Présidente ou du responsable de la discipline. Lors des concours, les conducteurs sont les représentants du Club. Par leur comportement et leur sportivité, ils contribuent à promouvoir l'image de celui-ci.

**En vous souhaitant de passer de bons moments avec votre chien et nous-même.**

